Turenne Capital

RAPPORT ESG #1 - 2013

SOMMAIRE

Introduction _____ Page 2

Turenne Capital Partenaires : notre vision _____ Page 2

La progressivité _____ Page 3

Objectif exemplarité _____ Page 3

Une action ciblée _____ Page 5

Participations existantes _____ Page 6

Participations futures _____ Page 6

Document réalisé avec la collaboration de Noureddine Aichour, consultant indépendant spécialiste des questions RSE / ESG en gestion d'actifs.

© Turenne Capital – Rapport ESG 2013

INTRODUCTION

Depuis 15 ans, Turenne Capital Partenaires encourage l'innovation des PME françaises, par le biais de participations actives dans leur capital. Elle contribue ainsi, directement et indirectement, à maintenir ou à créer des emplois sur le territoire.

Turenne Capital partage ses valeurs avec les dirigeants qu'elle accompagne et souhaite désormais afficher ses engagements d'actionnaire responsable.

A ce titre elle s'est engagée à adopter les « Principes pour l'Investissement Responsable » (PRI), en les ratifiant en juillet 2012.

En quoi consistent les PRI ?

Régie par les Nations Unies, cette initiative vise à encourager l'adoption de meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance par les professionnels de l'investissement.

Les PRI comprennent 6 principes :

1/ Prendre en compte les questions ESG(1) dans les choix d'investissement ;

2/ Intégrer les questions ESG dans les pratiques et politiques d'actionnaires ;

3/ Inviter les participations à publier des informations sur les questions ESG ;

4/ Favoriser l'application des principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs ;

5/ Travailler ensemble pour accroître l'efficacité dans l'application des principes ;

6/ Rendre compte individuellement des progrès dans l'application des principes.

(1) Environnementales, Sociales et de Gouvernance

TURENNE CAPITAL PARTENAIRES : NOTRE VISION ESG

LA PROGRESSIVITE

Ayant conscience des enjeux que représentent les initiatives internationales et locales en faveur du respect de la planète et de la considération des problématiques de société, nous percevons surtout la « Responsabilité Sociétale des Entreprises » (RSE) comme un outil pertinent de gestion des risques et de valorisation de nos investissements et partenaires.

Très tôt, Turenne Capital Partenaires a suivi de près les initiatives portant sur son domaine, le Capital Investissement, et s'est régulièrement portée volontaire pour s'engager dans la démarche :

2005 : adoption des méthodes de valorisation conformes aux recommandations de l'AFIC[1], de l'EVCA[2] et de la BVCA[3]

2006 : Adoption des « *Reporting Guidelines* » (Directives de Communication) de l'EVCA

2008 : Signature de la Charte des Investisseurs pour la Croissance de l'AFIC

2012 : Signature des « *Principles for Responsible Investment* »

Afin de formaliser progressivement notre démarche ESG au quotidien, nous avons :

- réalisé un audit de la société de gestion (principe d'exemplarité) ;
- demandé à nos participations actuelle un état des lieux de leur situation par le biais de l'envoi d'un questionnaire adapté et travaillé en conséquence ;
- déterminé quels étaient les critères ESG à intégrer dans nos due diligences préalablement à notre entrée au capital ;
- décidé d'introduire un paragraphe dans nos notes d'investissement dédié aux enjeux ESG et à la vision développée par l'entreprise cible sur les points les plus pertinents.

(1) Association Française des Investisseurs pour la Croissance (2) European Private Equity & Venture Capital Association (3) British Private Equity & Venture Capital Association

OBJECTIF EXEMPLARITE

Consciente de l'importance de viser l'exemplarité pour pouvoir, de façon légitime, inspirer à ses parties prenantes une approche « Responsabilité Sociétale des Entreprises » (RSE), Turenne Capital Partenaires a débuté l'application des « *Principles for Responsible Investment* » par un audit interne de son propre fonctionnement, collégial et participatif.

En 2013, les Responsables RSE de Turenne Capital Partenaire ont rassemblé, lors d'un séminaire dédié à ce sujet, l'ensemble des salariés et dirigeants du Groupe.

L'objectif du séminaire était double:

- sensibiliser les équipes à l'importance de la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la tenue des affaires et leur en apporter une traduction concrète dans leur quotidien,
- dresser un état des lieux des pratiques du Groupe afin de construire une feuille de route visant à progressivement mener une politique satisfaisante de prise en compte des critères ESG.

A cette occasion, Turenne Capital et l'ensemble de ses collaborateurs ont réalisé l'ampleur de leurs acquis (parmi lesquels la diversité, une politique de rémunération liée en partie aux performances du Groupe, un règlement intérieur signé par tous les collaborateurs, une politique de mécénat active, le tri des déchets, la présence d'administrateurs indépendants, etc.) mais ils ont aussi pris conscience des axes de progrès de l'entreprise.

Ces axes de progrès ont donc pris la forme d'une feuille de route, qui fera l'objet d'une revue détaillée lors des prochains séminaires du Groupe.

Parmi ses initiatives sociétales emblématiques, la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique – Béatrice Denys prend une place toute particulière chez Turenne Capital (voir encadré ci-dessous).

La Fondation pour l'Innovation Thérapeutique - Béatrice Denys

Reconnue d'utilité publique et placée sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale, la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique - Béatrice Denys est soutenue financièrement par Turenne Capital, des industriels du secteur ainsi que des donateurs privés. Elle a été renommée en hommage à Béatrice Denys, sa créatrice, décédée en décembre 2012.

La Fondation soutient, au travers de subventions, la ***recherche académique médicale française s'orientant vers la création d'une entreprise à brève échéance****. Les domaines thérapeutiques concernés sont : la cardiologie, la neurologie et la cancérologie ; il peut s'agir de médicaments, de dispositifs médicaux ou de services.*

Douze projets ont récompensés depuis 2006. Un appel à projets 2013/2014 a été lancé en septembre 2013, faisant l'objet de 35 lettres d'intention, 12 dossiers expertisés, et c'est le projet du Professeur ***Bernard Levy****, de l'Institut des Vaisseaux et du Sang, qui va recevoir le Prix 2014 de la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys.*

*Le projet « **AngioStim** » vise, par thérapie cellulaire autologue, à traiter l'ischémie critique des membres inférieurs des patients diabétiques atteints de complications vasculaires graves (ischémie critique des membres). En collaboration avec l'Unité d'Ingénierie et de Thérapie Cellulaire de l'Etablissement Français du Sang Ile-de-France et le Centre d'Investigation Clinique - Biothérapies du site Créteil Henri Mondor, AngioStim souhaite procéder à une dernière étape préclinique à partir de cellules mononucléées de donneurs volontaires sains. Le protocole opératoire, aujourd'hui expérimental, devra évoluer vers un procédé de prélèvement, de conservation et de traitement des cellules en grade clinique.*

Le projet bénéficie des feux verts du Comité de Protection des Personnes et de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé pour évaluer le procédé chez 6 donneurs volontaires sains (à cette étape, aucune cellule ne sera réinjectée au volontaire). Le financement reçu de la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys va permettre de valider, par cette étude de phase 1a, le procédé de thérapie cellulaire pour le présenter à l'ANSM comme un « médicament de thérapies innovantes » (MTI).

Unique outil privé d'accompagnement de projets innovants en Santé humaine*, la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique - Béatrice Denys a vocation à pérenniser et développer ses activités en accueillant de nouveaux donateurs.*

En parallèle de cette initiative, Turenne Capital Partenaire mène également depuis un certain nombre d'années une politique de dons active, comptant entre autres

parmi ses bénéficiaires *La Chaîne de l'Espoir*, *La Soupe*, *Les Enfants du Soleil, Mécénat Chirurgie Cardiaque* ou encore l'**Adie**, cette dernière via un partenariat original décrit ci-après.

FIP HEXAGONE DEVELOPPEMENT

Une initiative en faveur de la création d'entreprise

Poursuivant l'objectif partagé de contribution positive à la création d'emploi dans leur territoire, l'Adie (Association pour le Droit à L'Initiative Economique, spécialiste du microcrédit français), Turenne Capital Partenaire et BNP Paribas Banque Privée se sont associées en 2011 pour proposer une formule innovante de FIP (Fonds d'Investissement de Proximité).

Le principe en était le suivant : les personnes souhaitant souscrire au FIP Hexagone Développement se sont vues proposer, au moment de leur souscription au fonds, d'effectuer un don au fonds Adie (le Fonds de dotation de l'Adie), et ainsi contribuer à l'insertion de personnes en difficulté par la création de leur propre emploi.

BNP Paribas s'est chargée de la distribution du support auprès de ses clients de la Banque Privée, Turenne Capital de la gestion du fonds, et chacun a apporté une contribution financière supplémentaire à l'Adie, sous forme de dons prélevés sur les frais d'entrée, de gestion et en pourcentage de la performance future du FIP.

UNE ACTION CIBLEE

Turenne Capital gère ou conseille plus de 500 millions d'euros et accompagne actuellement plus de 100 PME dans leur développement. Elle dispose aujourd'hui d'expertise dans six secteurs clefs : la **santé**, l'**hôtellerie**, l'**industrie innovante**, la **distribution spécialisée**, les **services** et **les technologies de l'information**.

En se positionnant sur le segment du capital développement et de la transmission pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise comprise entre 10 et 100 millions d'euros lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.

Si nous ne pouvons pas influencer efficacement et simultanément l'ensemble de nos participations, nous pouvons concentrer nos efforts et optimiser notre accompagnement : selon le type de participation, notre attente aura tantôt une dominante sociale, tantôt environnementale, mais gardera pour tous un socle global et commun.

PARTICIPATIONS EXISTANTES

QUESTIONNAIRE GENERIQUE

En 2013

Fin 2013, l'ensemble des participations de Turenne Capital Partenaire a été soumis à un questionnaire ESG de 19 questions, inspirées des publications de l'AFIC, de l'EVBA et de CDC Entreprises, désormais bpifrance.

L'objectif de cette première initiative « extérieure » était double :

- envoyer un message fort aux participations concernant l'implication de Turenne Capital comme actionnaire responsable, et
- évaluer l'appétence globale du portefeuille sur ces sujets, repérer les bonnes pratiques et les sociétés pour qui des progrès sont nécessaires.

En 2014 et au-delà

A chaque clôture d'exercice, un nouveau questionnaire sera transmis, permettant de tracer quelques indicateurs clés et accompagner les dirigeants des participations dans leur démarche RSE.

Turenne Capital compte sur la prise de conscience collective de l'intérêt de ces questions et/ou thèmes soulevés par la RSE pour soutenir ses efforts en la matière.

PARTICIPATIONS FUTURES

UNE ACTION GENERIQUE

Nous avons décidé de réaliser des due diligences ESG, au travers d'un questionnaire qui devra être rempli et discuté préalablement à tout nouvel investissement par les dirigeants concernés.

EN CONCLUSION

Au-delà d'un positionnement toujours proche des dirigeants et engagé à leurs côtés, Turenne Capital fait le choix de structurer une approche ESG en prenant ses responsabilités sur ce sujet.

Nous nous engageons ainsi à intégrer dans notre pratique quotidienne une prise en compte plus concrète et rationnelle des préoccupations souvent quotidiennes des dirigeants.

Bien loin d'être une contrainte, Turenne Capital entrevoit avec cette généralisation des questions ESG l'opportunité de *consolider le dialogue avec les dirigeants* et de *tenir un rôle d'investisseur responsable, engagé, et partenaire* des PME, créant de la valeur et des emplois sur le territoire.